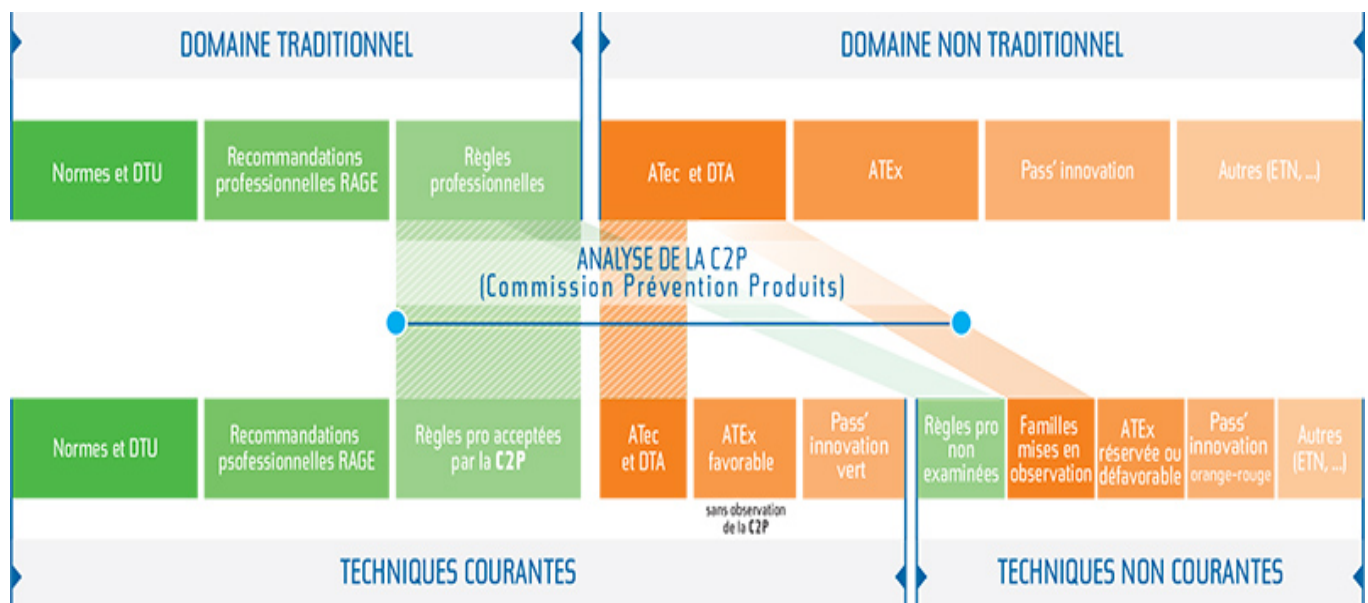


QUESTION N°68 : Comment optimiser la mise en œuvre d'une laine de bois ?

On pense souvent à tort qu'une laine de bois se pose comme une laine minérale classique. Même s'il y a beaucoup de similitude, cela n'est pas aussi si simple. Un manque d'anticipation et / ou d'organisation peut faire perdre beaucoup de temps et provoquer une insatisfaction du client.

Quelles sont les règles de l'art ?

Les laines de bois ne sont pas présent en compte dans le domaine d'application des DTU et appartiennent donc à la catégorie des « techniques non courantes ». **A ce titre l'assurabilité du produit n'est pas automatique.** Seule la mise en œuvre de produits possédant un [Avis technique valide](#) peut être considérée comme une « technique courante » et donc assurable. **En cas de doute, n'hésitez pas à demander l'avis de votre assureur.** [Voir QDM N°38 Assurabilité des Eco matériaux.](#)



Il existe un document « générique » réglementant la pose des produits à base de laine végétale ou animale possédant un avis technique. Il s'agit [du CPT 3728](#).

Les Cahiers de Prescriptions Techniques (CPT) sont des parties intégrantes d'Avis Techniques présentant des dispositions communes. **Ce CPT n'est donc pas un texte à utiliser seul, mais conjointement avec l'Avis Technique qui y fait référence et qui peut le compléter ou l'amender.**

Que dit ce document ?

- La largeur des lès d'isolant sera égale à l'entraxe de l'ossature **augmentée de 1 à 2 cm** en vue d'assurer le maintien du panneau.
- Insérer les panneaux ou rouleaux avec une légère compression, **en butée au sol et au plafond.**
- Les panneaux sont posés bord à bord en vue d'assurer la continuité thermique de la paroi. **La pose de panneaux ou rouleaux complets est privilégiée.**
- L'usage des **chutes de faibles dimensions est limité.**
- **Décalage des joints** en cas de double couche.
- La mise en œuvre d'un pare vapeur est nécessaire en respectant les conditions de pose.
 - o Toujours du côté chaud avec possibilité du respect de la règle des 1/3 ; 2/3 en cas de couches croisées.
 - o Recouvrement de 10cm dans toutes les directions.
 - o Etanchéité des jonctions et recouvrements.
 - o Fixation par agrafage ou ruban adhésif.

Quelles sont les astuces pour ne pas rater mon premier chantier ?

La laine de bois est plus difficile à poser qu'une laine minérale « classique ». **L'erreur du débutant est de mal évaluer le temps de pose, Les panneaux sont plus lourds et se coupent moins facilement.**

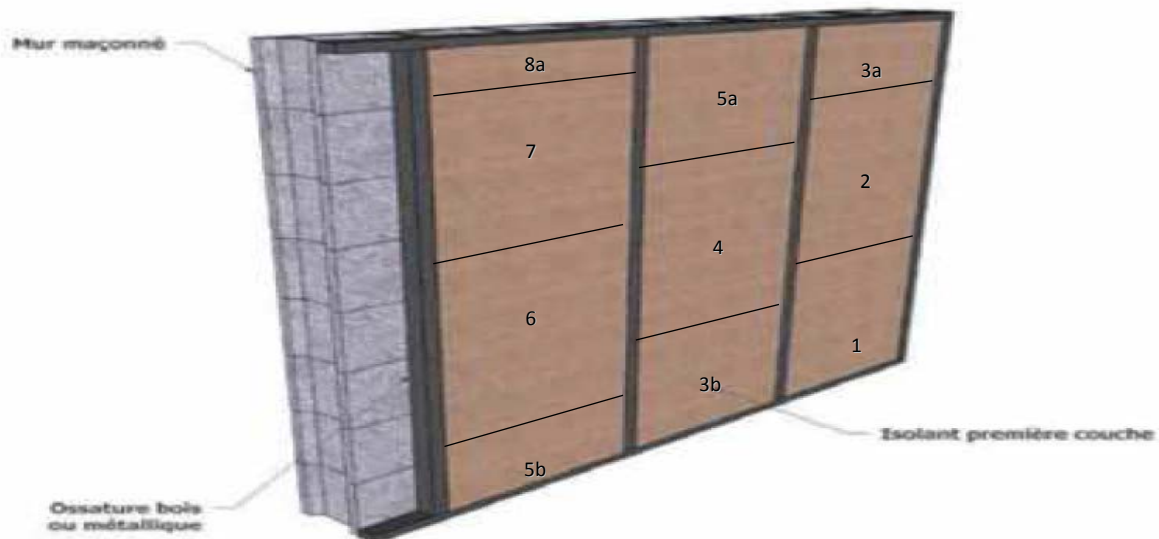
Astuce N°1 : Les découpes doivent se faire avec **un outil adapté** et il convient de toujours juxter un bord « coupé main » avec un bord « coupé usine ».

Astuce N°2 : Les panneaux doivent être posés entre montants **dans le sens de la longueur**. Une préparation **minutieuse** des montants est à prendre en compte pour faciliter la pose des panneaux ou rouleaux.

Astuce N°3 : Attention aux chutes d'isolant. Il convient de s'organiser pour **éviter le gaspillage**. Il existe des « méthodes » qui permettent de moins consommer de matériaux.

Solution pour ces trois Astuces : Privilégier des montants de la largeur des panneaux (*moins les 1 à 2cm pour la compression*), avancement en partant au pied d'un angle (1), mise en œuvre des panneaux complets dans le sens de la longueur (2), coupe en haut ou sur le côté selon montants horizontaux ou verticaux (3a), utilisation de la chute pour le départ suivant (3b) etc...

Se renseigner auprès de votre fournisseur qui peut vous proposer un **accompagnement technique sur votre premier chantier**.



Conclusion :

La clef de la qualité et du respect des délais réside dans **la préparation de chantier et la communication** entre l'équipe « encadrant » et l'équipe « compagnon ».

Je propose des accompagnements personnalisés sur ce sujet en 3 phases :

Audit : détection des difficultés

Analyse : Recherche de solutions

Suivi : Accompagnement dans la mise en place des solutions.

N'hésitez pas à me contacter pour un rdv.

Pour aller plus loin :

[RAGE](#)
[CPT 3728](#)
[Avis techniques](#)

[Toutes les "questions du mois" sur l'espace adhérent](#)

raducanum@paysloire.ffbatiment.fr

[Mobile : 06.46.26.01.16](tel:0646260116)